

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	ATELIERS POUR TOUS
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	<u>Veillée jeux en famille :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 4 mars • Vendredi 13 mai • Vendredi 14 octobre • Vendredi 16 décembre <u>LaLudo :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les mercredis de septembre à décembre de 14h à 17h (hormis les vacances de Noel). <u>Les p'tits explorateurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 21 février • Vendredi 1^{er} juillet • Mardi 20 décembre <u>Les après-midis créatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Les vendredis, de janvier à décembre, de 14h à 16h (hormis les vacances d'été et de Noel).
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Centre municipal la Colline – Quartier du Bois l'Abbé Crèche Jean Deplus – Quartier Centre-Ville/Mon idée/Fort

Public effectivement touché
(Rappeler le public initialement visé)

- **Public initialement visé :**

Familles, adultes

- **Public effectivement touché :**

Familles, adultes

- **Nombre de personnes bénéficiaires :**

163 personnes,
dont 102 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

- **Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :**

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans	15	15	30
6-15 ans	20	42	62
16-17 ans	0	2	2
18-25 ans	1	2	3
26-64 ans	6	40	46
65 ans et plus	2	18	20
Total	44	119	163

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Veillée jeux en famille :

89,5% des participants étaient très satisfaits par les différents thèmes d'animation proposés au cours de l'année.

92,5% des participants étaient très satisfaits par le contenu des animations.

Enfin, 22,5% des participants indiquent ne pas jouer en famille à la maison.

"C'était vraiment sympa, on ne prend pas le temps à la maison de jouer", "Se retrouver tous ensemble comme ça c'est chaleureux. Je sors de chez moi comme ça et je rencontre d'autres personnes", "Jouer à dessiner avec ma maman", "Réconforté dans l'idée du partage", "J'ai appris à jouer à un jeu que je n'avais jamais joué", "De la joie, de la compétition, j'ai bien envie de rejouer", "J'ai beaucoup aimé ce jeu. On a pu rigoler, s'amuser", "J'ai appris de nouveaux mots en famille", "ça m'a donné envie de faire plus de jeux chez moi".

LaLudo :

98% des participants sont satisfaits de l'atelier.

100% des participants ont estimé que l'atelier leur a permis de rompre l'isolement et de sortir de chez eux.

"J'aime venir jouer ici, ça m'évite de rester seule chez moi avec mon téléphone".

Pour les participants venant en famille, 100% des participants ont estimé avoir partagé un moment en famille autour d'une activité commune.

	<p><i>"J'ai regardé ma pile de vaisselle et je lui ai dit 'A tout à l'heure'. Et maintenant je suis là pour jouer avec mes enfants", "Ma cadette nous entend tellement parler de la ludothèque qu'elle veut venir jouer avec nous et plus aller à son cours de dessin".</i></p> <p><u>Les p'tits explorateurs :</u> 100% des participants ont estimé que l'atelier leur a permis de découvrir une activité à reproduire à la maison. <i>"J'aime bien, ça me donne envie de le refaire à la maison".</i> 98% des participants ont estimé que l'atelier leur a permis de partager une activité commune. <i>"C'est chouette de le faire ensemble".</i></p> <p><u>Les après-midis créatifs :</u> 95% des participantes ont estimé que "les après-midis créatifs" leur ont permis de s'épanouir à travers un loisir. <i>"J'aime venir à l'atelier, j'y apprends des techniques nouvelles".</i> 80% des participantes ont estimé que les ateliers leur ont permis de renforcer les liens sociaux et de rompre l'isolement. <i>"J'apprécie l'entraide entre les participant", "Je viens à l'atelier pour pratiquer le français et apprendre plus de techniques de couture pour ensuite trouver un stage".</i></p>
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Il est encore difficile de faire venir les parents d'enfants de 0 à 3 ans dans la cadre de l'action "Les p'tits explorateurs". En effet, cette action faisait doublon avec le LAEP (lieu d'accueil enfant parent) qui propose un temps d'échange entre parents et un temps de socialisation pour les enfants en bas âge.</p> <p>L'animatrice en charge des certains ateliers (LaLudo, P'tits explorateurs et Loisirs créatifs) a quitté ses fonctions en novembre 2021. La nouvelle animatrice est arrivée en janvier 2022. Il n'y a pu avoir de passation entre les 2 agents.</p>
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p><u>Veillée jeux en famille :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 4 mars : Muni de télécommandes, les familles ont participé à un jeu interactif composé de 25 questions sur le thème de l'agriculture. • Vendredi 13 mai : Deux équipes se sont affrontées autour du jeu de société "dessinez c'est gagné". • Vendredi 14 octobre : Deux équipes se sont affrontées autour du jeu de société "une famille en or".

- Vendredi 16 décembre : Muni de télécommandes, les familles ont participé à un jeu interactif composé de 25 questions sur le thème du cinéma.

Chaque soirée s'est clôturée par un repas convivial.

LaLudo :

L'atelier est ouvert à tous les canavérois dès 6 ans.

L'atelier se déroule de 14h à 17h ; les participants peuvent arriver et repartir à l'heure qu'ils souhaitent (cet atelier ne se substitue pas à un mode de garde).

Une charte expliquant les règles de vie de l'atelier a été réalisée avec les participants et est rappelé au début de chaque atelier.

Plusieurs jeux de société sont proposés en début d'atelier, puis les participants se répartissent par groupe.

Au cours de l'atelier, les participants sont invités à participer à l'installation et le rangement de la salle et du matériel.

L'atelier se clôture

Les participants sont invités à tour de rôle à apporter un goûter à partager.

Les p'tits explorateurs :

- Lundi 21 février – Dessiner avec les ombres. Atelier annulé faute de participant.
- Vendredi 1^{er} juillet – Les fonds marins
- Mardi 20 décembre – Déco de Noël

L'atelier se déroule sur un temps en journée : en matinée, quand les parents déposent l'enfant ou en après-midi quand les parents viennent chercher l'enfant.

L'animatrice présente une réalisation à reproduire avec son enfant. Le matériel est mis à disposition. Les parents et les enfants sont invités à le faire ensemble.

L'atelier des p'tits explorateurs s'adresse aux parents de jeunes enfants. Par conséquent les ateliers ont été réalisés dans une crèche, nous permettant ainsi de toucher ce public. D'autre part, le mobilier était sécurisé et à hauteur des tous petits.

Les après-midis créatifs :

Chaque atelier permet de réaliser un objet que les participants peuvent rapporter chez eux. Les ateliers favorisent l'entraide et le partage de savoir-faire entre participants.

La programmation tient compte des propositions des participants et de souhaits d'animer l'atelier.

	<p>Moyens mis en œuvre : Moyens matériels : Jeux sociétés, matériels de loisirs créatifs, salle pédagogique.</p> <p>Moyens humains :</p> <table border="1" data-bbox="703 320 1513 1070"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>4</td> <td>0,15</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>5</td> <td>0,01</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0,15	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	5	0,01	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0,15																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	5	0,01																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<p><u>Quantitatif</u> : Feuille de présence mentionnant le sexe, l'âge et le lieu de résidence des participants.</p> <p><u>Qualitatif</u> : Questionnaire de satisfaction.</p>																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Gratuité</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Gratuité</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="703 1794 1513 2065"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre heures</th> <th>Salaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animatrice Socioculturelle</td> <td>224h</td> <td>4 689 €</td> </tr> <tr> <td>Référente Famille</td> <td>46h</td> <td>1 354 €</td> </tr> <tr> <td>Animateur Socioculturel</td> <td>5h</td> <td>101 €</td> </tr> <tr> <td>Agent d'accueil</td> <td>2h</td> <td>37 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>277h</td> <td>6 176 €</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires	Animatrice Socioculturelle	224h	4 689 €	Référente Famille	46h	1 354 €	Animateur Socioculturel	5h	101 €	Agent d'accueil	2h	37 €	TOTAL	277h	6 176 €																		
Agent/Fonction	Nbre heures	Salaires																																			
Animatrice Socioculturelle	224h	4 689 €																																			
Référente Famille	46h	1 354 €																																			
Animateur Socioculturel	5h	101 €																																			
Agent d'accueil	2h	37 €																																			
TOTAL	277h	6 176 €																																			

	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel (10 377 €) et le budget final (8 505 €) s'explique par la diminution du budget "Charges de personnel" : l'atelier LaLudo a été relancé à partir de septembre 2022 et n'a donc pas fonctionné toute l'année.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p><u>Veillée jeux en famille :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de repas : 7h30 • Animation d'une soirée : 4h <p><u>Les après-midis créatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'ateliers : 3h <p>TOTAL : 14,5h</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Néant.</p>

Le 19/01/2023,

Mickaël ASSOUS

Conseiller Municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire